

Profil de l'effectif des services publics du Nouveau-Brunswick

2019

Finances et Conseil du Trésor
Ernie L. Steeves
Ministre

**Profil de l'effectif des services publics
du Nouveau-Brunswick
2019**

Publié par :
Province du Nouveau-Brunswick
Case postale 6000
Fredericton (N.-B.) E3B 5H1

www.gnb.ca

ISBN: Imprimé (bilingue) : 978-1-4605-1191-6
PDF (français) : 978-1-4605-1193-0
PDF (anglais) : 978-1-4605-1192-3

ISSN: 1712-9931

Conception graphique : BCE 12930
Imprimé au Nouveau-Brunswick



À propos du présent rapport

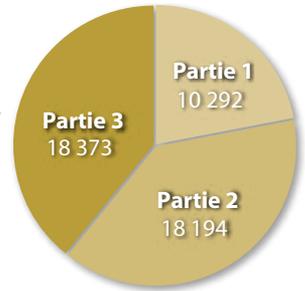
Le rapport *Profil de l'effectif des services publics du Nouveau-Brunswick* présente des renseignements statistiques sur les principales caractéristiques des services publics du Nouveau-Brunswick. Ces renseignements sont tirés des systèmes de rémunération et de gestion des ressources humaines des parties 1, 2 et 3 des services publics.

La partie 1 comprend les ministères, qu'on appelle souvent la fonction publique. La partie 2 regroupe le personnel du système scolaire, à savoir les enseignants, les chauffeurs d'autobus et les employés des districts scolaires. La partie 3 rassemble tous les employés du secteur hospitalier.

Les employés d'Ambulance Nouveau-Brunswick et des sociétés de la Couronne dans la partie 4 ne sont pas inclus dans le présent rapport.

Nombre d'employés des services publics au 31 décembre 2019

Le nombre d'employés rémunérés des parties 1, 2 et 3 des services publics s'établissait à 46 859 au 31 déc. 2019. Le nombre d'employés de la partie 1 était de 10 292, ce qui représente 22 pour cent de l'effectif; il était de 18 194 pour la partie 2, soit 39 pour cent, et de 18 373 pour la partie 3, ou 39 pour cent.



Le tableau suivant montre le nombre de personnes employées par les services publics à partir du 31 déc. 2015 au 31 déc. 2019 dans les parties 1, 2 et 3.

31 déc. 2015 -31 déc. 2019					
	2015	2016	2017	2018	2019
Partie 1	10 066	9 957	10 171	10 543	10 292
Partie 2	16 593	16 754	17 485	17 805	18 194
Partie 3	18 809	18 742	18 852	18 254	18 373
Total	45 468	45 453	46 508	46 602	46 859

Nombre d'employés permanents et temporaires des services publics au 31 décembre 2019

Les employés permanents sont ceux qui occupent un poste d'une durée indéterminée. Au 31 déc. 2019, les services publics du gouvernement provincial comptaient 38 855 employés permanents.

Le nombre d'employés permanents de la partie 1 s'élevait à 8 339, ce qui représente 22 pour cent de l'effectif total; il s'élevait à 14 445 pour la partie 2, soit 37 pour cent, et à 16 071 pour la partie 3, ou 41 pour cent.

Les employés temporaires incluent les occasionnels, le personnel embauché pour une durée déterminée et les personnes engagées en vertu d'un marché de services personnels. Le recours aux employés temporaires permet au gouvernement provincial d'atteindre les objectifs fixés dans le cadre de projets et d'initiatives d'une durée limitée ou saisonnière et de réaffecter ces ressources lorsque les priorités ou les besoins du public changent.

Au 31 décembre 2019, les services publics du gouvernement provincial comptaient 8 004 employés temporaires.

Au 31 décembre 2019, 83 pour cent de l'effectif des services publics était constitué par des employés permanents et 17 pour cent par des employés temporaires.

31 décembre 2015 - 31 décembre 2019						
Type d'emploi		2015	2016	2017	2018	2019
Permanent	Partie 1	8 389	8 172	8 155	8 419	8 339
	Partie 2	13 333	13 630	13 845	14 288	14 445
	Partie 3	16 514	16 249	16 446	15 901	16 071
	Total permanent	38 236	38 051	38 446	38 608	38 855
Temporaire	Partie 1	1 677	1 785	2 016	2 124	1 953
	Partie 2	3 260	3 124	3 640	3 517	3 749
	Partie 3	2 295	2 493	2 406	2 353	2 302
	Total temporaire	7 232	7 402	8 062	7 994	8 004
Total		45 468	45 453	46 508	46 602	46 859

Nombre d'employés à temps plein et à temps partiel des services publics au 31 décembre 2019

En règle générale, il est prévu que les employés à temps plein des parties 1 et 2 travaillent 36,25 heures par semaine et ceux de la partie 3, 37,5 heures par semaine.

Les employés à temps partiel sont ceux embauchés pour travailler un nombre d'heures inférieur à l'horaire à temps plein prévu, mais plus du tiers du temps normalement exigé des personnes exécutant des tâches semblables. Le travail à temps partiel est privilégié lorsque les tâches peuvent être exécutées en moins de temps ou lorsqu'un employé en fait la demande à la direction.

Au 31 déc. 2019, les services publics du gouvernement provincial comptaient 32 006 employés à temps plein et de 14 853 employés à temps partiel.

Dans l'ensemble, au 31 déc. 2019, 68 pour cent des services publics travaillaient à temps plein et 32 pour cent, à temps partiel.

31 décembre 2015- 31 décembre 2019						
Type d'emploi		2015	2016	2017	2018	2019
Temps plein	Partie 1	8 756	8 650	8 739	8 982	8 903
	Partie 2	10 370	10 429	10 550	11 094	10 903
	Partie 3	12 305	12 228	12 418	12 054	12 200
	Total temps plein	31 431	31 307	31 707	32 130	32 006
Temps partiel	Partie 1	1 310	1 307	1 432	1 561	1 389
	Partie 2	6 223	6 325	6 935	6 711	7 291
	Partie 3	6 504	6 514	6 434	6 200	6 173
	Total temps partiel	14 037	14 146	14 801	14 472	14 853
Total		45 468	45 453	46 508	46 602	46 859

Nombre d'employés non syndiqués et syndiqués des services publics au 31 décembre 2019

Au 31 déc. 2019, les services publics comptaient 41 047 employés syndiqués (ceux visés par une convention collective) et 5 812 employés non syndiqués.

Au 31 déc. 2019, 88 pour cent de l'effectif des services publics était constitué par des employés syndiqués et 12 pour cent par des employés non syndiqués.

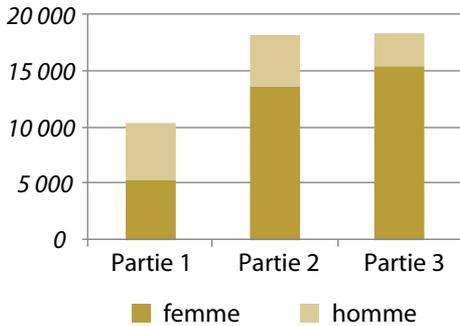
31 décembre 2015 - 31 décembre 2019						
Type d'emploi		2015	2016	2017	2018	2019
Employés syndiqués	Partie 1	6 326	6 130	6 220	6 279	6 123
	Partie 2	16 432	16 584	17 295	17 598	17 970
	Partie 3	17 519	17 427	17 500	16 871	16 954
	Total syndiqué	40 277	40 141	41 015	40 748	41 047
Employés non-syndiqués	Partie 1	3 740	3 827	3 951	4 264	4 169
	Partie 2	161	170	190	207	224
	Partie 3	1 290	1 315	1 352	1 383	1 419
	Total non syndiqué	5 191	5 312	5 493	5 854	5 812
Total		45 468	45 453	46 508	46 602	46 859

Répartition du service public selon le sexe au 31 décembre 2019

La population active totale du Nouveau-Brunswick est composée à 51 pour cent de femmes et à 49 pour cent d'hommes¹. Dans l'ensemble, la répartition selon le sexe pour les trois parties des services publics est ainsi : 74 pour cent sont des femmes et 26 pour cent sont des hommes.

Le tableau suivant montre le nombre de personnes employées par les services publics selon le sexe au 31 déc. 2019 dans les parties 1, 2 et 3. La répartition pour la partie 1 est presque égale, soit 52 pour cent de femmes et 48 pour cent d'hommes. Les parties 2 et 3 sont similaires à l'ensemble de la répartition selon le sexe pour les services publics (partie 2 : 75 pour cent sont des femmes et 25 pour cent sont des hommes; partie 3 : 84 pour cent sont des femmes et 16 pour cent sont des hommes).

31 décembre 2019				
sexe	Partie 1	Partie 2	Partie 3	Total
femme	5 311	13 694	15 473	34 478
homme	4 981	4 500	2 900	12 381
Total	10 292	18 194	18 373	46 859

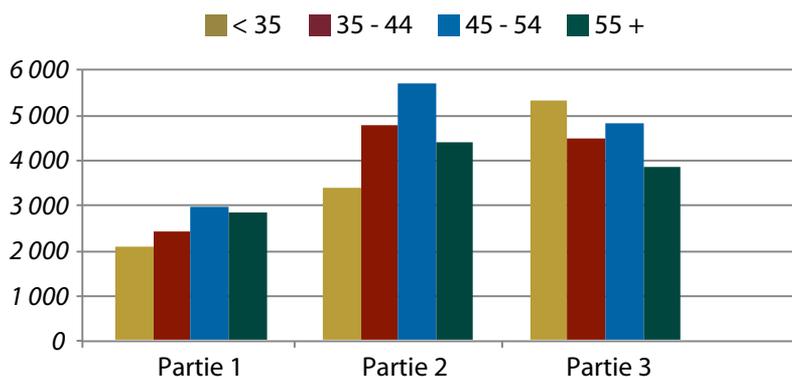


¹ Statistique Canada : Tableau 17-10-0005-01 Estimations de la population au 1^{er} juillet, par âge et sexe

Répartition par âge des employés des services publics au 31 décembre 2019

La répartition par âge des employés des services publics est demeurée stable au cours des cinq dernières années. Au 31 déc. 2019, 23 pour cent des employés étaient âgés de 34 ans et moins, 25 pour cent, de 35 à 44 ans, 29 pour cent, de 45 à 54 ans et 23 pour cent, de 55 ans et plus.

31 décembre 2019				
Âge	Partie 1	Partie 2	Partie 3	Total
< 35	2 091	3 374	5 305	10 770
35 - 44	2 411	4 737	4 447	11 595
45 - 54	2 962	5 690	4 789	13 441
55 +	2 828	4 393	3 832	11 053
Total	10 292	18 194	18 373	46 859



Répartition régionale des fonctionnaires permanents et temporaires des services publics au 31 décembre 2019

La carte démontre la répartition géographique des effectifs des services publics. Même si la majorité des administrations centrales des ministères se situent dans la région de la capitale provinciale, soit Fredericton, la carte indique que seulement 26 pour cent des employés permanents et temporaires y travaillent, tandis que 74 pour cent se trouvent ailleurs dans la province.

